

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Version intégrale

**1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Les textes et illustrations sont à envoyer au plus tard **pour fin mars**, pour une parution au plus tard à la fin de l'année en cours (décembre-janvier).

Ils seront transmis par mail à l'adresse [cjungels@prehisto.museum](mailto:cjungels@prehisto.museum), avec en objet « article BCW » + nom de l'auteur.

Les images peuvent être envoyées à la même adresse via une plateforme de transfert fichiers lourds (p. ex. WeTransfer ou TransferNow).

Il n'y a pas de limite dans le nombre de pages et d'illustrations. Les illustrations seront publiées en couleur.

Le fichier texte (Word) sera nommé comme suit :

nom de l'auteur\_texte\_date

Exemple : briers\_texte\_2017-05-24

Les fichiers images (JPG ou TIFF) seront nommés comme suit :

nom de l'auteur\_fig-n°

Exemple : briers\_fig-1

Les tableaux (Excel ou Word) seront nommés comme suit :

nom de l'auteur\_tabl-n°

Exemple : briers\_tabl-1

Les annexes et les planches éventuelles seront également transmises dans des fichiers séparés, nommés suivant la même logique.

**2. INSTRUCTIONS RELATIVES AU TEXTE**

Le texte doit être fourni au format Word, police **Times New Roman**, taille **12**, interligne **simple**. Pas de formatages automatiques de type tabulations, colonnes, sauts de page, puces ou insertions automatiques de notes en bas de page.

Les auteurs fourniront un **résumé** et des **mots-clés**, en **français** et en **anglais**. Ils seront placés entre le groupe titre-noms des auteurs et le corps du texte.

Les **noms des auteurs** seront mentionnés sous le titre, avec les prénoms en entier et les noms de famille en petites capitales accentuées.

Les **coordonnées complètes des auteurs** seront quant à elles indiquées en fin d'article, après la bibliographie, comme ceci :

François TROMME

« Les Chercheurs de la Wallonie » asbl

Rue Fernand Piette, 73

B-4520 Bas-Oha

[fhmag.tromme@gmail.com](mailto:fhmag.tromme@gmail.com)

**Hiérarchie des titres et sous-titres** : l'auteur utilisera exclusivement le système numérique international : «1. », «1.1 »,... «1.3.1 »,... jusqu'à quatre niveaux numérotés en chiffres arabes. Les titres ne seront jamais suivis d'un point.

**Renvois aux références bibliographiques** : ils se feront en mentionnant dans le texte, entre parenthèses, le nom de l'auteur ou des auteurs, l'année et éventuellement la page (séparée par le signe « : » et non précédée de « p. »). S'il y a deux auteurs, leurs noms seront séparés par une esperluette « & ». S'il y a plus de deux auteurs, on indiquera le nom du premier suivi de « *et al.* » en italique.

Exemples : (de Loë, 1913) ou (Cahen, 1983 : 52) ou (Otte & Noiret, 2007) ou (Otte *et al.*, 1983).

**Renvois aux figures et tableaux** : ils se feront dans le texte, entre parenthèses, à l'endroit jugé le plus approprié par l'auteur : (fig. 1) ou (tabl. 1). Un renvoi à une même illustration peut se trouver à différents endroits dans le texte. Prévoir également les renvois aux annexes le cas échéant.

**Légendes des illustrations** : elles seront encodées l'une après l'autre à la suite du texte, après les coordonnées de l'auteur. Ces légendes commenceront par le mot « Fig. » ou « Tabl. », suivi de son numéro d'ordre en chiffres arabes, avec un tiret long comme séparateur. Le copyright de l'image et/ou le nom du photographe ou du dessinateur seront indiqués entre parenthèses à la fin de la légende.

Exemples :

Fig. 1 – Cupule de chauffe sur un éclat de silex chauffé à 300 °C dans un bain de sable (cliché M. Michel).

Fig. 3 – Plan du site (infographie A. Hauzeur).

Tabl. 1 – Pourcentage d'outils et de déchets de taille.

**Notes infrapaginales** : elles sont autorisées en nombre raisonnable et doivent être aussi brèves que possible. Elles seront numérotées en chiffres arabes et de façon continue.

Ne pas utiliser le format de note en bas de page automatique de Word. Le renvoi à la note en bas de page dans le texte sera mis entre crochet et surligné en couleur [note 1]. Les notes en bas de page seront encodées l'une après l'autre à la suite du texte, après les légendes des figures, comme ceci :

Note 1 : Texte.

Note 2 : Texte.

Remarque : pour un article qui nécessiterait un nombre important de notes, celles-ci seront placées en continu en fin d'article, et non pas en bas de page.

**Mots ou expressions en langue étrangère** : ils seront indiqués en italique s'ils ne figurent pas dans le dictionnaire français.

**Citations** : elles seront mises entre guillemets, et suivies directement de leur référence bibliographique. L'orthographe de la citation doit être respectée. Vous pouvez utiliser la locution [*sic*], en italique et entre crochets, à la suite d'une faute ou une coquille à l'intérieur de la citation, pour indiquer que celle-ci a été transcrite sans modification.

Les citations en langue étrangère seront indiquées en italique. C'est le seul cas où italiques et guillemets pourront être utilisés ensemble.

#### **REMARQUES :**

Toujours utiliser les **guillemets à la française** (« texte ») et les **apostrophes courbes** (l').

Les **chiffres** inférieurs à 10 seront écrits en toutes lettres. Les mesures, les pourcentages et les dates, ainsi que les chiffres au-delà de 10 seront, quant à eux, écrits en chiffres arabes. Les conventions d'unités de longueur, de capacité ou de poids ne prendront pas la marque du pluriel et ne seront pas suivies d'un point ; elles ne s'abrègeront que si elles accompagnent une quantité/grandeur.

Les **siècles** seront exprimés en chiffres arabes OU en chiffres romains mais en petites capitales, et suivis de « <sup>er</sup> » ou « <sup>e</sup> » en exposant. (Ce choix est laissé à l'appréciation de l'auteur mais doit être identique tout au long d'un même article.)

Exemple : 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère, VII<sup>e</sup> siècle.

Les capitales et petites capitales doivent être **accentuées**.

Prévoir un **espace insécable** (Ctrl + Shift + espace) :

- Avant les signes de ponctuation suivants : « : » « ; » « ? » « ! » (SAUF dans les résumés, mots-clés, citations et références bibliographiques en anglais).
- Entre un chiffre et une unité de mesure, un pourcentage...
- Entre « fig. » ou « tabl. » et leur numéro.

### 3. INSTRUCTIONS RELATIVES À LA BIBLIOGRAPHIE

En fin d'article figureront la **bibliographie** (ouvrages édités), les **sources** (documents inédits) et les **documents cartographiques**.

Tous les noms d'auteurs seront encodés en **petites capitales accentuées**. (Si l'auteur ne parvient pas à accentuer les petites capitales, il encodera alors les noms en « Bas de casse » (caractères normaux) afin de conserver les accents).

Les références seront rangées par **ordre alphabétique** des noms d'auteurs et par ordre chronologique pour chaque auteur ; les noms de famille commençant par « de » ou « De » seront rangés sous « D », ceux commençant par « van » ou « Van » seront rangés sous « V ». Le raccourci « *et al.* » est à proscrire ; chaque référence devra préciser **le nom et l'initiale des prénoms de tous les contributeurs**.

L'**adéquation** entre la bibliographie (ou les sources ou les documents cartographiques) et les appels bibliographiques présentés dans le texte devra être scrupuleusement contrôlée.

Les références se présenteront comme suit :

#### 1. Livre

NOM P., [NOM P. & NOM, P. si plusieurs auteurs] [(éd.) ou (dir.) si éditeurs], année. *Titre*. Lieu d'édition, éditeur commercial, n p., n fig. [ou n vol. : n p., n pl.]

Exemples :

BOULVAIN F. & PINGOT J.-L., 2015. *Genèse du sous-sol de la Wallonie*. Bruxelles, Académie royale de Belgique, 208 p.

*En un seul volume ou dont les différents volumes n'ont pas de sous-titres propres*

GOBERT Th., 1975-1978. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*. Bruxelles, Éditions Culture et Civilisation, 12 vol.

SCHMERLING P.-C., 1833-1834. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, P. J. Collardin, 2 vol. de texte : 168 p., 1 volume de planche : 34 + 40 pl.

*Si un seul volume d'un ensemble, quand les volumes ont des sous-titres propres*

DÉCHELETTE J., 1908. *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. Tome I : archéologie préhistorique*. Paris, A. Picard, 743 p., 249 fig.

### Si monographie dans une collection

OTTE M. & STRAUS L. (dir.), 1997. *La grotte du Bois Laiterie. Recolonisation Magdalénienne de la Belgique. Magdalenian Resettlement of Belgium*. Liège (Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 80), 404 p.

PÉTERS C., 2018. *Le Bassinia, ancienne fontaine du marché à Huy : études et restauration*. Namur, AWaP (Vestiges, 15), 60 p.

### Si source électronique

Ajouter en fin de référence : En ligne [URL], consulté le [date].

LAPORTE L. & LE ROUX C.-T., 2005. *Bâtisseurs du Néolithique. Mégalithismes de la France de l'Ouest*. S. l., la maison des roches, 123 p. En ligne : [https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/279992/filename/Batisseurs\\_Neolithique.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/279992/filename/Batisseurs_Neolithique.pdf), consulté le 27/12/2017.

### Si traduction

LONGHENA M. & ALVA W., 1999. *Les Incas : les civilisations andines des origines aux Incas* (M.-P. Duverne, Trad.). Paris, Gründ, 290 p. Œuvre originale publiée en 1999.

## **2. Article de revue/de périodique**

NOM P., année. Titre de l'article. *Titre du périodique*, n° du volume [en chiffres arabes ou romains selon la revue] (n° fascicule) : [pages] x-x.

Exemples :

CAHEN D., 1986. Les maisons de l'habitat rubané de Darion (comm. de Geer). *Archaeologia Belgica*, II (2) : 151-160.

WALTON, M. & TITE, M.S., 2010. Production technology of Roman lead-glazed pottery and its continuance into Late Antiquity. *Archaeometry*, 52 (5) : 733-759.

DE LONGUEVILLE S., CHALLE S., COLLETTE O. & DEFGNÉE A. avec la coll. de GOEMAERE É., 2020. De l'argile au pot. Archéologie expérimentale en Condroz (Nr.). *Archaeologia Mediaevalis*, 43 : 27-29.

### Si source électronique

MALTONI S., SILVESTRI A., MARITAN L. & MOLIN G., 2012. The Medieval lead-glazed pottery from Nogara (north-east Italy): a multi-methodological study. *Journal of Archaeological Science*, 39 : 2071-2078. DOI : 10.1016/j.jas.2012.03.016.

## **3. Article issu des actes d'un colloque**

NOM P., année. Titre de l'article. In : Nom P. (dir.), *Titre de l'ouvrage. Actes du X<sup>e</sup> Colloque X, lieu du colloque, dates du colloque*. Lieu d'édition, éditeur ([éventuellement] nom de la collection, n° de volume de la collection) : [pages] x-x.

Exemples :

### S'il s'agit d'une collection

MOURRE V., 2004. Le débitage sur enclume au Paléolithique moyen dans le sud-ouest de la France. In : Van Peer P., Bonjean D. & Semal P. (dir), *Le Paléolithique. Actes du 14<sup>e</sup> congrès de l'UISPP, Liège, 2001*. Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 1239) : 29-38.

### S'il s'agit d'un numéro d'une revue

NOM P., année. Titre de l'article. In : Nom P. (dir.) [ou] (éd.), *Titre du colloque. Actes du X<sup>e</sup> Colloque X, lieu du colloque, dates du colloque*. Lieu d'édition, éditeur, *Titre du périodique*, n° du volume (n° fascicule) : [pages] x-x.

REM : s'il s'agit d'un tome complet d'une revue consacré au colloque, on peut ajouter le signe « = » entre l'éditeur et le titre du périodique :

OTTE M. & NOIRET P., 2007. Le Gravettien du nord-ouest de l'Europe. In : Rigaud J.-P. (éd.), *Le Gravettien : entités régionales d'une paléoculture européenne. Actes de la table ronde des Eyzies-de-Tayac, 2004 (= Paléo, 19) : 243-255.*

#### 4. Article issu d'un ouvrage collectif

NOM P., année. Titre de l'article. In : Nom P. (dir.) [ou] (éd.), *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, éditeur : [pages] x-x.

Exemples :

GILOT É., 1984. Datations radiométriques. In : Cahen D. & Haesaerts P. (éd.), *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*. Bruxelles, Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 115-125.

#### S'il s'agit d'une collection

INGELS D., 1996. Un habitat hallstattien au moulin de la Hunelle. In : Rémy H. & Soumoy M. (dir.), *Sur la voie de l'histoire. Archéologie et TGV*. Namur, SPW/DGO4 (Études et documents, Fouilles, 2) : 129-130.

#### 5. Thèses et mémoires

NOM, P., année. *Titre. Sous-titre*. Mémoire de licence... (ou Thèse de doctorat...), Université, [ville,] n p.

Exemple :

AUDOIN-ROUZEAU F., 1979. *Les ocres et leurs témoins au Paléolithique en France : enquête sur leur validité archéologique*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie préhistorique, Université de Paris I, 160 p.

#### 6. Document cartographique

NOM P. [= nom de l'auteur, si pas inclus dans le nom de la carte], date. *Nom de la carte*, pl. n°, lieu [ou toute autre information pertinente permettant de retrouver facilement et sans hésitation la source utilisée].

Exemples :

GHYSEL P., LALOUX M., DEJONGHE L., HANCE L. & GEUKENS F., 1995. *Carte géologique de Wallonie, planchette Limbourg - Eupen 43/5-6*. SPW, D.G.R.N.E., Namur.

FORIR, 1897. *Carte géologique de la Belgique, planchette 123 Henri-Chapelle*.

#### 7. Archive ou document d'archives

Pour citer un document d'archives dans une bibliographie selon les normes, il faut en indiquer les données suivantes : renseignements sur l'auteur (si c'est le cas), date du document, titre du document, nom du fonds ou de la collection, renseignements sur la localisation du document, nom de l'archive, ainsi que ville et pays où l'archive est située :

AUTEUR(S) (Date). Titre du document. Nom du fonds (Localisation du document), Nom de l'archive, Ville, Pays.

Exemple :

VANDEBOSCH A. (1958). *Carnet de fouilles de Arthur Vandebosch commencé le 07-07-1958 pour les recherches à l'Abri de Mégarnie à Engihoul*. Fonds Chercheurs de la Wallonie (CW-028-407). Archives CCED Préhistomuseum, Flémalle, Belgique.

Les renseignements sur la localisation du document peuvent inclure sa série, sous-série, carton, liasse, pièce, etc. Il faut indiquer toutes les données nécessaires pour récupérer le document de l'archive.

Si le document n'a pas de titre y indiqué (par exemple, une lettre), on donne une description du document entre crochets au lieu de son titre :

AUTEUR(S) (Date). [Description du document]. Nom du fonds (Localisation du document), Nom de l'archive, Ville, Pays.

Exemples :

HAMAL-NANDRIN J. (1945). [Lettre de J. Hamal-Nandrin à Louis Éloy relative aux recherches sur le Mésolithique en Belgique effectuées par Mme Ophoven]. Fonds Fédération Wallonie-Bruxelles (EL-112, pièce 1). Archives CCED Préhistomuseum, Flémalle, Belgique.

Si le matériel d'archives est disponible en ligne, on indique aussi l'adresse URL et la date de consultation à la fin de la référence bibliographique.

Exemple :

DOUDOU E. (1899). [Carte postale envoyée par Ernest Doudou, archéologue, naturaliste, à Émile Cartailhac]. Fonds Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse (92Z-242/1). Archives municipales de Toulouse, France. <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/archives/92z-2421>. Consulté le 24/10/2023.

#### 4. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX ILLUSTRATIONS

Pour tout document soumis à **copyright**, il appartient à l'auteur de faire le nécessaire pour obtenir l'autorisation d'utilisation.

Les illustrations **couleur** sont autorisées (en 3 ou 4 couleurs : RVB ou CMJN).

Les illustrations devront obligatoirement être fournies dans des **fichiers séparés** (un fichier par figure / tableau) et ne seront jamais incluses dans le fichier texte.

Les **images** seront fournies au format JPG ou TIFF. Dans le cas de documents vectorisés, les fichiers sources en Adobe Illustrator (AI) peuvent être fournis également. Les formats Word, Excel et PowerPoint ne sont pas acceptés.

Les **tableaux** seront préférentiellement fournis au format Excel. Ce format est autorisé également pour les graphiques.

**Dimensions des images** : les images devront présenter une résolution minimale de **300 dpi**, dans une taille comprise entre **7,8** et **16 cm** de largeur et une hauteur maximale de **22 cm** pour une illustration disposée en « portrait ». Pour une illustration disposée en « paysage », les dimensions ne doivent pas excéder **24 cm** en largeur et **14 cm** en hauteur.

L'auteur est libre de nous préciser, pour chaque illustration, s'il souhaite qu'elle prenne la largeur d'une colonne ou d'une pleine page. Sans indication précise de la part de l'auteur, la largeur des images dans la mise en page sera laissée à notre appréciation.

**Position des illustrations** : afin de nous indiquer l'endroit approximatif où il souhaite voir figurer l'illustration dans la mise en page, l'auteur peut soit surligner le renvoi dans le texte en jaune (**fig. 1**), soit insérer à l'endroit souhaité – entre deux paragraphes, par exemple – le numéro de la figure entre crochet et surligné en jaune [**Fig. 1**]. Elle sera alors placée le plus près possible du renvoi et/ou de l'endroit souhaité par l'auteur, tout en respectant les contraintes de la mise en page. Sans indication précise de la part de l'auteur, la figure sera toujours placée le plus près possible de son premier renvoi dans le texte.

**Légendes des illustrations** : elles seront encodées l'une après l'autre à la suite du texte (*cf. supra*). Les photos, dessins et graphiques sont considérés comme des figures (fig.). Seuls les tableaux possèdent une numérotation propre et indépendante (tabl.).

#### **REMARQUES :**

Il est indispensable de faire figurer une **échelle métrique** sur tout dessin ou photo d'objet archéologique, ainsi que sur les relevés de type plans ou coupes.

Pour toute **intégration de texte dans les images**, utiliser, pour chaque catégorie d'informations, une police identique sur toutes les images, en évitant un texte trop gras, trop imposant ou trop petit et illisible.

### **5. COMITÉ DE LECTURE ET COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Les articles seront soumis à un comité de lecture et à un comité scientifique. Ils se réservent le **droit d'accepter ou de refuser un article** suivant les critères suivants :

- Qualité du fond (rigueur scientifique) et de la forme (orthographe, formulations de phrases) insuffisantes.
- Plagiat ou texte et illustrations intégralement tirés d'un autre article déjà paru (sauf citations référencées).
- Non-respect systématique des normes éditoriales de la revue (*cf.* instructions aux auteurs).

Les auteurs recevront les remarques et propositions de corrections éventuelles au format « suivi des modifications » de Word. Toutes les corrections, hormis les corrections orthographiques indiscutables, seront apparentes et leur acceptation sera laissée à l'appréciation de l'auteur. Le comité de lecture se réserve toutefois le **droit de refuser un article dont les modifications jugées indispensables n'auraient pas été faites par l'auteur**.

### **6. ÉPREUVES**

Les auteurs recevront une épreuve en format PDF après mise en page, pour vérification.

Les corrections éventuelles des auteurs peuvent nous être envoyés sous une des formes suivantes :

- Corrections sous forme de commentaires directement dans le PDF.
- Corrections en couleur (bic rouge) sur l'épreuve papier renvoyée par la poste.
- Corrections en couleur (bic rouge) sur l'épreuve scannée et envoyée par email.
- Corrections sous forme de texte, dans un fichier Word, en précisant, pour chaque demande de modification : le numéro de page, la colonne, le paragraphe, la ligne, et le type de modification à effectuer (« ajouter », « supprimer », « remplacer par »...).

L'éditeur se réserve le droit de **refuser ou de facturer à l'auteur toute modification**, autre que des erreurs typographiques ou orthographiques, qui **impliquerait un changement notable dans la mise en page de l'article**.

Les textes dont les épreuves n'auront pas été renvoyées en temps voulu seront reportés au volume ultérieur.

## **7. DIFFUSION**

Le Bulletin des Chercheurs de la Wallonie est édité en format papier pour la diffusion aux membres de l'asbl, les échanges et la vente. Les articles sont également mis en ligne et téléchargeables gratuitement sur le site Web des Chercheurs de la Wallonie [www.leschercheursdelawallonie.be](http://www.leschercheursdelawallonie.be).

Après parution, les auteurs recevront gratuitement un exemplaire du tome imprimé ainsi qu'un tiré à part PDF de leur article.

Il est interdit d'utiliser les PDF des articles à des fins lucratives.

Pour tout renseignement complémentaire :

Cécile JUNGELS, éditeur responsable, [cjungels@prehisto.museum](mailto:cjungels@prehisto.museum), 04 228 97 64